DOES NOT CIRCULATE

67e ANNEE (7e SÉRIE) 3 JANVIER 1957

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

1957 n. 67

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Directeur

R. DESVOYES
Chanoine titulaire de Langres
Codirecteur

290

BX 802 .A442 t. 67 1957

A NOS LECTEURS

47864

A l'heure où nous traçons ces lignes, l'écho du chant des anges de Noël retentit encore dans toute la catholicité, annonçant la naissance de Celui qui est venu rendre gloire à Dieu et promettre la paix aux hommes de bonne volonté. Le monde inquiet scrute l'avenir qui reste silencieux et sombre ; il appartient aux disciples du « Prince de la paix » de lui adresser leur prière : *Da pacem, Domine, in diebus nostris !*

C'est travailler pour la paix que de progager la doctrine du Christ. Nous nous y efforçons dans notre modeste sphère, celle de ceux qui ne définissent, ni ne légifèrent, ni ne condamnent, mais qui aspirent à faire connaître les enseignements, les directives, les mises en garde de l'autorité compétente Tel est l'objet de nos articles de doctrine.

Notre bibliographie s'inspire du même esprit. C'est en songeant à nos lecteurs que nous l'écrivons. Notre but est de dire le contenu des ouvrages nouveaux, leur genre, leurs qualités, leurs défauts aussi. Ceci ne va pas sans provoquer parfois quelques heurts. Il est naturel que certains auteurs pensent avec l'oiseau du fabuliste, que « leurs petits sont mignons » et qu'ils protestent contre une réserve, même modérée, et parfois indispensable, qui ne favorisera pas la vente, ce qui constituerait, paraît-il, un manquement à la justice et à la charité. Ils oublient que ces deux vertus ne sont pas à sens unique et que, dans le cas présent, elles créent une « obligation non seulement envers les auteurs, mais aussi envers les lecteurs », comme le rappelait récemment (13 février 1956) S. S. Pie XII. Certes, pour nos appréciations, nous ne prétendons pas posséder un barème infaillible ; nous faisons de notre mieux, en premier lieu pour faciliter à nos confrères un choix éclairé parmi les ouvrages, au nombre toujours croissant, qui les sollicitent, et en second lieu pour favoriser l'essor des livres de valeur en les signalant aux lecteurs qui nous honorent de leur confiance.

Nous demandons à tous nos amis de nous aider, par leurs prières, et d'agréer les vœux qu'en ce début d'année, nous déposons pour eux aux pieds de la Crèche, où Marie veille sur l'Enfant-Dieu et sur son Corps mystique, qui est l'Eglise.

F.-M. CATHERINET R. DESVOYES

Langres, 27 décembre 1956
En la fête de S. Jean l'Evangéliste

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. La grotte de Rouffignac. — II. Naissance des atomes dans les étoiles. — III. L'affaire de Galilée. — IV. Finalité dans la nature. — V. Terres portugaises. — VI. Nouvelles déclarations de ministres anglicans convertis. — VII. Comment la Mère de Chantal apprit la mort de M. de Genève. — VIII. Le Retour des cendres de Napoléon. — IX. Réflexions morales sur la boxe. — X. Les sectes guérisseuses. — XI. Les sectes illuministes.

I

La grotte de Rouffignac

Rouffignac est un gros bourg de la Dordogne, qui est entré subitement, en juillet dernier, dans l'actualité et la célébrité, à la suite de la découverte de grottes préhistoriques ornées de dessins et de peintures datées d'il y a environ 20.000 ans. A vrai dire, l'authenticité des peintures et dessins fut d'abord, on s'en souvient, vivement contestée. Certains prétendirent que c'étaient des faux et même relativement récents. M. R. Chrétien nous donne les résultats de son enquête à ce sujet, dans *Science et Avenir* de novembre 1956, sous le titre suivant : « *Controverse autour d'une Grotte : Rouffignac. Comment on authentifie les œuvres préhistoriques* ».

Il semble bien qu'aujourd'hui tous les doutes soient levés. Le 12 septembre dernier la grotte fut visitée par trente des plus éminents spécialistes de la préhistoire, appartenant pour la plupart à des Universités étrangères. Déjà le grand maître de la science préhistorique, l'abbé Breuil, s'était nettement et résolument prononcé pour l'authenticité. Le 12 septembre, il voulut être absent, pour laisser toute liberté au verdict des experts européens. Sur trente, vingt-et-un proclamèrent leur certitude

Bellarmine Library
St. Mary's College
ST. MARYS, KANSAS

School of Divinity Library
St. Louis, Missouri 63108

et leur admiration. Les neuf autres, plus hésitants, se bornèrent à dire que « rien ne pouvait établir la non-authencité de Rouffignac. »

L'ornementation de Rouffignac, exclusivement monochrome, n'offre rien de révolutionnaire. Sa faune, très abondante, est peu variée. Mais son intérêt scientifique reste considérable. L'abbé Breuil a daté le tout de la façon suivante :

« Il s'agit du deuxième cycle de l'âge du renne, Lascaux illustrant quelques millénaires plus tôt la fin du premier. Les styles « aurignacien » et « magdalénien » coexistent, mais avec prédominance du « magdalénien », si l'on en croit les perspectives « non tordues » de la plupart des bisons, ce qui est caractéristique. »

Parmi les figures relevées, on comptait en fin juillet déjà 90 mammouths. Un très beau groupe de bouquetins avait été repéré et 3 rhinocéros pouvaient se ranger parmi les plus beaux qu'on ait rencontré jusqu'ici dans l'art préhistorique. L'abbé Breuil a fait ensuite un exposé d'ensemble à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. C'est lui-même qui a bien voulu donner à l'auteur de l'article ici analysé, les critères sur lesquels on s'appuie pour déclarer authentiques les œuvres de ce genre.

Deux cas peuvent se présenter : ou bien les parois des couloirs sont restées libres, — ou bien elles ont été remblayées au cours des âges. Ce dernier cas est le plus rare, mais aussi le plus facile à expertiser. En Europe, on ne compte guère qu'une vingtaine de grottes de ce genre, c'est-à-dire 10 % du total. Il suffit, en pareil cas, de procéder au déblaiement, avec précaution, en examinant avec soin tous les ossements, outils et vestiges découverts, car ces débris portent leur date avec eux.

Mais dans 90 % des cas, les couloirs n'ont pas été remblayés. Il faut alors se livrer à un examen beaucoup plus serré. Il faut tenir compte des concrétions calcaires avoisinantes, de l'action du temps sur les peintures, des transformations chimiques subies par les couleurs. Il y a enfin et surtout ce que l'abbé Breuil appelle « les critères de la facture ». Un spécialiste qui a pu examiner en grand nombre, dans leur ordre chronologique, des œuvres préhistoriques, a pu établir, pour ces œuvres, une chronologie valable. C'est à cet ensemble qu'il compare toute découverte nouvelle. Car une évolution s'est produite dans l'art de nos lointains ancêtres. Tout comme un expert en peinture doit pouvoir situer dans le temps un tableau, d'après les traits qu'il y découvre, de même le préhistorien sait ce qui caractérise l'art de chaque époque. L'abbé Breuil a publié sur l'art préhistorique les recueils les plus complets qui existent [1]. Nul n'est plus au courant que lui de l'évolution de cet art et de la classification des œuvres qui en sont sorties.

A l'origine, ce fut d'abord l'art aurignacien. Cela commença par la trace d'une main appliquée sur la paroi, ce qu'on appelle « la main fantôme » ; puis on reproduisit les trois doigts médians, parce qu'en les essuyant, pleins de sang et de glaise, sur la paroi, on était frappé du mouvement de vie que cela produisait. Ces très anciennes figurations ont reçu le nom de « style macaroni ». Peu après, se situent des figurations d'organes génitaux humains. Ensuite, on commença à dessiner des formes animales, des têtes et des dos surtout, les pattes étant encore à peine indiquées.

« Peu à peu, cet art élémentaire, né du toucher, va se perfectionner. Le tracé, raide d'abord, devient plus souple et cerne de mieux en mieux l'image de la vie. La perspective pose ainsi ses problèmes à l'homme primitif, et l'abbé Breuil a établi l'évolution de ce « rendu ».

Nous parlions tout à l'heure des perspectives « non tordues ». C'est que l'homme primitif a hésité dans la manière de reproduire la tête :

« Tout d'abord, on voit une seule corne de profil et le trait qui la figure est quelquefois double ; c'est le « style de fer ». Un peu plus tard, la tête de l'animal est représentée de profil, mais l'encornure est vue de face ou de trois-quarts ; c'est la perspective « tordue » du « périgordien ». Cette perspective est corrigée à l'époque magdalénienne pour aboutir aux cornes en profil et en perspective parfaite »

Ce profil « non tordu » est donc daté par lui-même [2].

Les peintures de Rouffignac s'alignent sur plusieurs kilomètres de galeries. Or, au fond de la galerie de gauche, où se trouvent les peintures les plus remarquables, s'ouvre un trou béant de 5 mètres environ, qui donne accès, en contre-bas, sur un puits ouvert depuis la plus lointaine période géologique et donnant sur un ruisseau souterrain. Actuellement, les rebords de ce trou sont devenus inaccessibles. Et, chose remarquable, ils sont, eux aussi, ornés de peintures, alors que les inscriptions récentes des noms des visiteurs qui ont la manie de laisser leur trace partout, s'arrêtent là. L'éboulement qui a ouvert ce trou est donc antérieur aux *graffiti* récents, mais postérieur aux peintures, qui y sont fragmentées.

La grotte de Rouffignac doit prendre place parmi les autres déjà connues. L'art préhistorique y a produit quelques-unes de ses œuvres les plus remarquables. Et cela nous émeut, parce que c'est la preuve du génie humain, en des temps où nous pourrions croire l'homme primitif uniquement absorbé par ses besoins matériels, son souci de vivre et de se survivre ! Pour cette époque valent déjà les mots de Térence : Rien d'*humain* ne leur était étranger [3].

II

Naissance des atomes dans les étoiles

Nous venons de nous enfoncer dans le passé à environ 20.000 ans d'aujourd'hui. Nous allons nous

[1] Voir mon tout récent livre : *Le vrai visage d'Adam*, Paris, Bonne Presse, où la carrière de préhistorien de l'abbé Breuil est résumée.

[2] Il est bien entendu que nous ne disons, ici, les choses qu'en gros et que le spécialiste a beaucoup d'indices de détail à relever et à apprécier.

L'abbé Breuil a pu dire, non sans humour : « Une seule personne possède les connaissances nécessaires pour être l'auteur de ces peintures : *s'il y a un faussaire, ce ne peut être que moi !* »

[3] Dans *Miroir de l'Histoire*, de décembre 1956, L. R. Nougier et R. Robert posent la question : : « Mais qui donc découvrit Rouffignac ? » C'est-à-dire qui donc y pénétra et s'y installa le premier ? Ils démontrent que ce furent des animaux, principalement des ours, très longtemps avant l'homme, et ils le prouvent par les traces nombreuses et caractéristiques laissées par ces premiers occupants.

School of Divinity Library
St. Louis, Missouri 63108

St. Mary's College
ST. MARYS, KANSAS

enfoncer immensément davantage avec l'article d'Albert Ducrocq, dans le même numéro de *Science et Avenir*, avec un article intitulé : « *De nouvelles théories expliquent comment naissent les atomes dans les étoiles* ». Ceux qui ont bien voulu lire notre Causerie du 8 novembre dernier auront l'obligeance de s'y reporter pour comprendre ce qui va suivre.

Nous y parlions, avec Walter Baade, le grand astronome du Mont Palomar, de deux populations d'étoiles dans les galaxies, la population I, qui est la plus récente, et la population II, qui *est* la plus ancienne, selon la nomenclature de Baade, que j'ai sous les yeux, dans *American Scientific* de septembre 1956. — A vrai dire, je crains que nous ne soyons pas tout à fait d'accord avec M. Ducrocq, car il appelle population I, les étoiles les plus anciennes, et population II, les plus récentes. Chronologiquement, il a raison. Mais Baade les appelle autrement. Peu importe, du reste. Ce qui nous intéresse ici seulement, c'est que la naissance des atomes n'est pas la même dans l'une et l'autre population.

Dans les plus anciennes étoiles, celles qui n'ont reçu au berceau, pour ainsi dire, que de l'hydrogène simple, et qui datent de 5 milliards et demi d'années selon Baade, et de 6 milliards et demi selon Ducrocq, — on n'en est pas à un milliard près ! — tout semble s'être passé de la façon suivante : les noyaux d'atomes d'hydrogène, à partir de 5 millions de degrés de chaleur, ont commencé à s'interpénétrer. De l'hydrogène on passa au *deuterium* ou *hydrogène lourd*, puis à l'hélium 3, donnant lui-même l'hélium 4 ou normal. Peu à peu, tout l'hydrogène sera brûlé et l'hélium 4 règnera en maître. Mais aucune nouvelle réaction n'étant alors possible, la chaleur s'accumulera, par voie de contraction de l'étoile en formation. Lorsque 100 millions de degrés de chaleur seront atteints, les noyaux d'hélium fusionneront, et deux d'entre eux produiront le béryllium 8, qui étant fugace donnera aussitôt du carbone 12. Ensuite, par additions successives de noyaux d'hélium 4, on aura tous les atomes multiples de 4 : oxygène 16, néon 20, magnésium 24, etc. Jusqu'au fer 56, qui marque un point sensible. De nouvelles réactions entre ces éléments, multiples de 4, amèneront des décomposition d'atomes et des fragmentations donnant naissance — mais ensuite seulement — aux éléments intermédiaires, tels que l'azote 14, le fluor 18, le sodium 22, etc.

Tout cela, on le comprend, ne se produit pas en vase clos. Au bout de 2 milliards et demi d'années environ apparaît l'autre population d'étoiles dont fait partie notre soleil, qui n'a pas plus de 4 milliards et demi d'années. C'est la population I de Walter Baade. Elle est de beaucoup la plus nombreuse. Le processus de la naissance des atomes y est passablement différent. On croit que c'est là seulement qu'il faut appliquer ce qu'on appelle « le cycle de Bethe ». C'est que, pour ces étoiles plus récentes, les conditions étaient tout autres. Elles ne partaient pas d'hydrogène pur et simple. Avec l'hydrogène, formant, nous le savons, encore maintenant, 93 % du nombre total des atomes de l'univers, et 76 % de sa masse, il y avait, si l'on ose dire, des *ensemencements* provenant soit de rayons cosmiques des étoiles plus anciennes, soit d'explosions de ces étoiles, et par conséquent du *carbone* en quantité assez notable pour servir de *catalyseur*, dans les réactions présidant à la naissance des étoiles nouvelles. — Disons tout de suite que ces étoiles nouvelles se forment encore, en ce moment, dans l'immensité du ciel, probablement *par milliards*, ce qui amena à poser la question de la *pluralité des mondes*, que nous avons évoquée ici-même, il y a quelques années.

Le « cycle de Bethe » ne peut entrer en jeu que s'il y a du carbone 12. Il comporte les six opérations ou réactions suivantes : un noyau d'hydrogène entre dans un noyau de carbone, qu'il transforme en azote radioactif. — Cet azote radioactif expulse un électron positif, ce qui le fait passer au carbone 13. — Un second noyau d'hydrogène transforme ce carbone 13 en azote normal 14. — Un troisième noyau d'hydrogène pénètre dans l'azote et le transforme en oxygène radioactif, qui expulse un électron positif pour se changer en azote 15. — Enfin, un quatrième noyau d'hydrogène est capté par cet azote et provoque sa transformation d'une part en carbone 12 et d'autre part en hélium 4. On n'a donc pas passé directement de l'hydrogène à l'hélium. Il a fallu six réactions pour y arriver. Mais au terme de ces réactions, on retrouve le carbone, qui a servi de catalyseur, intact. La série ou « cycle de Bethe » va donc pouvoir recommencer indéfiniment.

Mais il s'est produit ceci : les quatre atomes d'hydrogène qui, finalement, se sont changés en un atome d'hélium ont perdu, en cours de route 0,67 % de leur masse, soit 1/141e. *Cette perte représente l'énergie libérée.*

> « En conséquence, puisque, selon la théorie d'Einstein, la disparition de 1 gramme de matière produit 20.000 milliards de calories, à chaque kilo d'hélium formé dans le soleil — ou dans n'importe quelle autre étoile jeune — doit correspondre la production d'environ 150.000 milliards de calories.
>
> Comme on calcule d'autre part que les 100 milliards de kilowatts-heure dissipés, chaque seconde, par le soleil correspondent à une annihilation de 4 millions de tonnes, il faut pour en rendre compte, que 564 millions de tonnes d'hydrogène sont transformées en 560 [4] millions de tonnes d'hélium... »

Nous comprenons dès lors l'origine de l'énergie rayonnée par notre soleil et par les astres en général. La Terre en effet reçoit du Soleil un flux d'énergie de près de 2 calories par cm² et par minute, exactement : 1,94, chiffre valable à la limite de l'atmosphère terrestre qui filtre et absorbe, pour notre plus grand bien, une bonne part de cette énergie solaire. Et c'est de là qu'on déduit que le Soleil rayonne 100 milliards de kilowatts-heure par seconde, mais grâce à une *annihilation* de matière, ou plus exactement de transformation d'énergie en chaleur, ou dégradation, de 4 millions de tonnes de matière !

Il résulte de tout cela que notre Terre — et toutes les autres planètes, habitées ou non, qui doivent exister dans l'immense armée des galaxies — est « comme une sorte de scorie surnageant

[4] Le texte de notre article porte 650, mais c'est évidemment une faute d'impression et il faut corriger en 560.

dans le creuset de la genèse universelle ». Seulement, cette scorie, façonnée par les âges, a reçu la vie, puis la pensée. Tout est là ! Quand pourrons-nous instituer *une chaîne ou association d'adoration et d'amour de Dieu inter-galactique ?*

III
L'affaire de Galilée

Que savait l'illustre Galilée de tout cela ? Rien ou presque rien ! C'est ce qu'a fort bien montré l'abbé Lenoble, au cours de son intervention dans un récent débat sur « le cas de Galilée et la liberté du chercheur chrétien ». Son exposé a été publié dans *Recherches et Débats* d'octobre 1956, sous le titre : « *L'Affaire Galilée, Les forces en présence* ».

L'occasion de ce débat était la publication récente du grand ouvrage de Giorgio de Santillana : *Le Procès de Galilée* (Chicago et Paris, 1955). Sans entrer dans le détail de cet ouvrage, l'abbé Lenoble en conclut que la condamnation de Galilée, pendant longtemps, « a tenu à un cheveu ». Pour éviter cette condamnation, que nous reconnaissons « catastrophique », il aurait fallu de la part des autorités plus d'ouverture aux possibilités de la science nouvelle, mais aussi, de la part de Galilée, « une compréhension plus exacte des avis judicieux qu'il recevait de la part d'amis comme Foscarini ou Castelli, sans parler d'Urbain VIII lui-même, beaucoup plus au courant que lui des forces en présence et des ménagements nécessaires. »

Dans l'opinion de la plupart des anticléricaux qui ont utilisé ou qui brandissent encore contre la religion l'affaire de Galilée, ce savant aurait apporté une *science prouvée,* tandis que ses juges se seraient bouché les yeux pour ne pas voir. Rien de plus faux que cette présentation des choses. Pour Galilée l'héliocentrisme — que de nos jours, nous rejetons comme insuffisant encore — était tout simplement une « *hypothèse de mathématicien* ». L'abbé Lenoble essaie de nous faire comprendre ce qu'était alors un « mathématicien ». Il le distingue nettement du physicien. Je ne serais pas aussi affirmatif que lui. Depuis la plus haute antiquité, on appelait *mathématiciens :* 1° les astrologues, et 2° les astronomes, qui étaient, la plupart du temps, les mêmes. Ouvrez le *Dictionnaire du latin-chrétien* publié tout récemment par Albert Blaise, au mot *mathematicus,* vous y trouvez *uniquement* ces deux sens. Pour le premier sens, celui d'astrologue, il cite outre Tacite et Juvénal, Tertullien, Sidoine-Apollinaire, Grégoire-le-Grand. Et pour le second, celui d'astronome, il cite saint Augustin. Même le mot *mathesis* signifie en premier lieu : astrologie, avec références à Orose, Prudence, Sidoine Apollinaire. Galilée donc est un « mathématicien », parce qu'il est astronome. La physique d'alors s'applique à l'explication réelle des choses, la mathématique soit aux combinaisons numériques rendant compte des mouvements des astres, soit aux influences astrales sur le destin des humains.

Il y a peut-être dans Galilée un souvenir de la doctrine pythagoricienne, suivant laquelle les nombres détenaient le secret des choses. Galilée se trouve, sans le savoir et sans le prouver, avoir une intuition juste en déclarant que les formules mathématiques selon lesquelles la terre tourne autour du soleil sont *plus simples, plus élégantes* que celles qui font tourner le soleil autour de la terre. Copernic avait eu la même impression. Il l'avait dit, mais avec prudence. Il avait avancé une hypothèse, non une certitude. Galilée aurait pu et dû faire de même. En toute rigueur scientifique, il ne savait rien de décisif sur la question. Il exprimait une *option* et cette option fut trouvée plus tard, bien plus tard, conforme aux faits. S'il en était resté au domaine de l'hypothèse, jamais l'Eglise ne l'aurait condamné, pas plus qu'elle n'avait condamné Copernic. Le pape Urbain VIII lui-même avouait que son hypothèse était très séduisante. Mais il demandait la preuve. En fait de preuve, on avait les suivantes : 1° la lunette a permis de voir des taches dans le soleil, donc les cieux ne sont pas incorruptibles ; 2° on a vu des satellites autour de Jupiter, et cela fait penser à un petit système solaire avec des planètes tournant autour ; 3° on a constaté des phases dans Vénus, donc Vénus tourne autour du soleil, et pourquoi pas la Terre ? — Preuves qui nous paraissent bien faibles, même si on y ajoute la théorie des marées, énoncée par Galilée en 1632, et qui n'a été adoptée par personne. L'abbé Lenoble remet les choses au point en indiquant les réactions non pas seulement des théologiens, mais des savants eux-mêmes, au temps de Galilée. De l'argument-massue de Galilée, la théorie des marées, personne ne veut. Descartes est bien héliocentriste, mais il rejette toutes les preuves de Galilée ! Tycho-Brahé reste géocentriste et la réponse de Galilée à ce savant est jugée faible par tout le monde. Roberval, héliocentriste, estime qu'on a eu tort de condamner Galilée, mais « quant à savoir si le *vrai* système du monde est ceci ou cela, nous ne le saurons jamais » ! Mais au fond, peu importe, dès lors que nous avons « sauvé les apparences », en construisant un ensemble mathématique cohérent.

Et voici encore Mersenne, qui est d'abord un fervent partisan de Galilée. Il est vrai qu'en France les décrets du St-Office n'ont pas cours, en vertu des « libertés gallicanes ». Or, à mesure qu'il y réfléchit, Mersenne a des doutes. Il hésite. Les preuves de Galilée lui paraissent faibles. Campanella, déjà suspect, s'efforce en 1637 d'accorder Galilée et la Bible. Mais pour Mersenne, il s'agit bien d'autre chose : non, un vrai savant ne saurait, pense-t-il, se contenter de preuves aussi insuffisantes que celles de Galilée. Pour tous ces savants, conclut avec humour l'abbé Lenoble : « l'héliocentrisme est vrai ; il ne reste plus qu'à le prouver ! »

Dans ces conditions, que devait faire l'Eglise ? Qu'on imagine l'affolement du commun des mortels, en apprenant que le centre du monde était déplacé, qu'il fallait faire fi des apparences, renier le témoignage des sens, voir le soleil immobile, faire de la Terre, — ce poids lourd — un poids léger en face du soleil, qu'on croyait impondérable, comme tous les astres incorruptibles : c'était le monde renversé ! C'était peut-être déjà le doute que certains craignaient d'avoir, comme de nos jours : « si la terre est si peu de chose, qu'est-ce que l'homme qui l'habite et qu'est-ce que

la religion qu'il professe ?... » Non, comme le dit l'abbé Lenoble, il n'était pas facile d'être héliocentriste, autour de l'an 1630. L'autorité religieuse, responsable de la quiétude des âmes, ne devait-elle pas réclamer des preuves péremptoires, décisives, irréfutables, avant d'admettre comme certain un système qui pouvait troubler des millions de croyants?

Notons bien que les théologiens ne refusent pas de s'incliner, mais ils veulent des preuves, et ils ont raison ; Bellarmin écrit le 12 avril 1615, à Foscarini, ami de Galilée :

« Si l'on avait une preuve vraiment concluante que le soleil est au centre de l'Univers... dans ce cas, nous devrions procéder avec la plus grande circonspection, en expliquant les passages de l'Ecriture, qui *paraissent enseigner le contraire*, et admettre que nous ne les comprenons pas, plutôt que de déclarer fausse une opinion qui est prouvée être vraie. »

Et ce sentiment qu'on trouvera chez Léon XIII et chez tous nos papes, comme le remarque Santillana lui-même, se remarque aussi chez Mersenne, dans sa jeunesse.

Or, le pape Urbain VIII ne raisonne pas autrement. Il est bienveillant pour Galilée. En 1624, il lui déclare qu'il consent à admettre la valeur de sa démonstration, mais il lui demande de laisser libre le champ des hypothèses. Il est possible, lui dit-il en substance, disons même pratiquement certain, que Dieu ait construit le monde comme vous le dites, mais ne prétendez pas qu'il n'aurait pu le faire autrement. Nous ne devons pas enchaîner la liberté divine par nos raisons humaines. Déjà en 1277, l'évêque de Paris, Tempier, avait condamné une proposition averroïste déclarant impossible la « pluralité des mondes ». Galilée, en donnant comme assurée, indiscutable, nécessaire son opinion, sortait de son rôle de savant. Il en disait plus qu'il n'en savait. C'est en somme ce qui explique sa condamnation. Ses juges ont eu tort, c'est entendu, mais lui aussi ! Et Mersenne, et Descartes, qui le jalouse un peu, et Roberval et Pascal sont de cet avis.

« Les écoles, écrit l'abbé Lenoble, se sont raidies devant la nouvelle *physique*, c'est certain, mais Galilée a braqué l'opinion. On lui avait permis de suggérer, il dogmatise. L'héliocentriste (dans son célèbre *Dialogo* de 1632) est un homme vénérable, le géocentriste, Simplicio, est l'imbécile. Les choses n'étaient pas encore aussi claires ! »

Et voici comment l'abbé Lenoble résumerait le sentiment du pape Urbain VIII et des juges de Galilée :

« Vous êtes un savant, et jusqu'ici nous ne vous avons guère gêné, nous vous avons même choyé. Votre système est bien construit, séduisant, une très belle hypothèse. Mais voici que vous le présentez maintenant comme le seul système valable. Pour nous, la question est extrêmement délicate. Vous nous demandez une nouvelle interprétation de la Bible. Changer l'enseignement biblique, vous n'ignorez pas que c'est une très grosse affaire. Remarquez bien, et nous vous l'avons déjà dit autrefois, que nous ne refusons pas *à priori* à une rectification de ce genre. Seulement, donnez-nous des preuves vraiment solides. Vous nous avez montré, et le P. Scheiner aussi, des taches dans le Soleil et des étoiles nouvelles. Aussi, nous laissons dire que les cieux ne sont pas incorruptibles, ce qui est pourtant dur à admettre, pour beaucoup d'entre nous. Les raisons que vous donnez en faveur de votre astronomie ne sont pas, tant s'en faut, aussi convaincantes. Elles restent vivement discutées parmi vos collègues qui sont bien loin de les admettre tous. Vous êtes un franc-tireur, c'est une position avantageuse, qui nous est interdite. Nous engageons, nous, le monde chrétien tout entier... Si, sur une fausse hypothèse, nous troublons la confiance de millions de fidèles, les conséquences seront beaucoup plus difficiles à réparer... »

En somme, le temps seul devait arranger les choses. Il s'est prononcé en faveur de Galilée, mais on n'en savait rien alors et on ne pouvait rien en savoir. La condamnation de Galilée n'est pas, comme un grossier anticléricalisme tente de le faire croire, une lutte entre la science et la foi, mais un conflit passager entre l'audace géniale d'un savant et la prudence légitime et nécessaire d'un tribunal de théologiens.

IV

Finalité dans la nature

C'est en somme un conflit assez semblable qui se trouve évoqué dans l'étude de René Sudre, au sujet de la finalité, sous ce titre : « *Psychologie et Biologie* », dans *La Revue des deux-mondes* du 1er novembre 1956.

Sans doute l'auteur ne soulève pas le problème théologique. Il entend rester dans le domaine de la science, et il a raison. Mais nous avons bien le droit de dire que la théologie professe la finalité. Dieu est Pensée, Sagesse, Amour. Il a tout fait par son Verbe, rien n'arrive au hasard, tout a un but, une raison d'être, une utilité. Que pensent les savants — ne disons pas : la science — de cette thèse dogmatique ?

« Une grave maladie menace la biologie générale, écrivait à la veille de sa mort Lucien Cuénot, dans son *Evolution biologique*, c'est l'intrusion dans la pensée scientifique d'une intolérance philosophique et même politique, qui tend à délimiter une doctrine quasi officielle en dehors de laquelle il n'est point de salut. »

Les antifinalistes sont donc dogmatistes à leur tour. La science est écartelée entre deux dogmes. Mais tandis que nous n'imposons aucune obligation aux savants dans leur domaine, le dogme antifinaliste prétend interdire aux savants l'expression de leur conviction en faveur de la finalité. Cuénot avait eu à souffrir de cette intolérance, quand il s'était « converti » au finalisme.

« Les innombrables faits qu'il apportait dans son livre fameux de 1935 : *Invention et finalité en biologie*, étaient pourtant écrasants ; ils ne permettaient plus de douter que les inventions organiques des êtres vivants ne relevaient pas des conceptions mécanistes en honneur dans l'enseignement français. »

On ne pouvait donc plus hésiter à choisir entre le hasard et la finalité. Cette dernière devenait un fait et non une hypothèse.

En effet, tout au long de l'arbre généalogique de l'évolution, on se trouve en face de structures appropriées aux actes à accomplir. Il faut bien admettre par exemple que la toile de l'araignée est du même ordre que le filet du pêcheur. Seulement l'araignée agit inconsciemment et le pêcheur sait ce qu'il fait. Dans les deux cas, il s'agit de se procurer plus aisément des proies. Et cela même : un but donné à atteindre, *c'est la finalité*. Or, une élève de Cuénot, Mlle Tétry, a bien mon-

tré que cet exemple se répète des milliers et des milliers de fois, dans la nature. On pourrait, sans nul doute, faire pour le monde végétal ce qu'elle a fait pour le monde animal. Mais il faut pour cela des biologistes véritables, opérant ailleurs qu'en laboratoire et observant les vivants eux-mêmes au travail. Les biologistes de laboratoire ont eu tendance à tout ramener à la physique et à la chimie. Ils n'ont vu qu'un aspect des choses. Le mystère de la vie, qui est essentiellement finaliste, leur a échappé.

En Allemagne, les fondements de la finalité organique ont été posés par R. H. Francé, en 1921, dans son ouvrage *Fondements d'une philosophie objective.* Il y prouvait que les lois de la technique humaine consciente sont celles qui régissent la nature entière. « Il faut donc introduire dans les productions de la nature les facteurs psychiques qui sont à l'œuvre chez l'homme. »

Ces principes furent repris immédiatement par un naturaliste autrichien, Adolphe Wagner, de l'Université d'Innsbrück, en deux ouvrages malheureusement non traduits en français : *La Finalité dans la nature,* et *La Raison de la Plante.* Ce mot de « Raison » avait chez lui le même sens que celui de Maeterlinck dans son *Intelligence des Fleurs.* Dans tous ces cas, il s'agit uniquement de la finalité. Et Wagner n'hésitait pas à réemployer le mot « âme », pour la plante, pour bien préciser qu'il y a autre chose que les lois de la mécanique, de la physique et de la chimie.

En France, on signale aussi l'ouvrage de Paul Vignon, professeur à l'Institut catholique de Paris : *Introduction à la Biologie expérimentale,* en 1930. Il y insistait sur les vivants les plus élémentaires : les protozoaires microscopiques.

« Loin de se comporter d'une façon mécanique, par tropismes et sensibilité différentielle, comme nombre de biologistes l'admettent encore, ils ont des conduites analogues à celles des animaux supérieurs. »

Il faut, par conséquent, admettre chez ces êtres, *un psychisme,* si rudimentaire soit-il.

Paul Vignon étudie notamment le fait extraordinaire du *mimétisme.* Il a surtout analysé le cas des sauterelles-feuilles de l'Amérique du sud.

A la suite des savants, les philosophes sont venus. M. Raymond Ruyer, qui enseigne à l'Université de Nancy, a dressé le tableau des preuves du finalisme dans les ouvrages suivants : *Eléments de Psycho-biologie* (1946), — *Néofinalisme* (1952), — *La Machine et l'Esprit* (1955). Il y réfute les arguments des mécanistes et il y dénonce la source de leur négation de la finalité :

« Beaucoup de biologistes, dit-il, sont visiblement hantés par la peur de se trouver entraînés à des conceptions religieuses et providentialistes. »

C'est donc la peur de Dieu qui trouble le regard de certains savants. M. Ruyer, d'autre part, reproche à ceux qui croient à la finalité, au nom de leur foi, de se montrer un peu simplistes, dans les exemples qu'ils invoquent. Il croit, lui, que la finalité observée dans la nature n'est pas une providence, car elle concerne l'espèce et non l'individu, et elle ne soumet pas les choses aux besoins ou aux désirs humains. Elle n'a rien de transcendant, mais elle est immanente à tous les êtres vivants. La finalité est une propriété de la vie, comme telle. Mais comme M. Vignon, M. Ruyer soutient que le psychisme ne dépend pas du système nerveux. La sensation, la mémoire, l'invention des outils ne sont pas le privilège du cerveau mais de l'activité organique la plus générale. Le cerveau n'est qu'une machine-outil qui a permis à l'homme d'inventer des instruments qui étendent son emprise sur le monde extérieur. Le cerveau est un instrument de domination, mais il ne répond, biologiquement qu'à un *psychisme secondaire.* L'intelligence n'est pas liée à une structure matérielle ou à son fonctionnement mais à un *psychisme primaire* qui anime tous les organismes.

« Il faut, dit M. Ruyer, franchement accepter que l'organisme observable, corps dans l'espace et dans le temps, ne représente pas tout l'être vivant, dont la réalité le déborde de beaucoup. »

Ce surplus, M. Ruyer, pour éviter les mots usés d'« âme » ou « esprit », le nomme le « potentiel ». C'est bien ce que Wagner appelait la « raison ». Vignon, lui, dit : « l'idée », comme jadis « l'idée directrice » de Claude Bernard.

C'est dans le même sens que M. René Sudre lui-même a publié, chez Payot, un *Traité de Parapsychologie,* où il a voulu faire entrer cette discipline nouvelle dans le domaine de la science proprement dite. Selon lui, « elle détourne de la folle croyance spirite, en prouvant que la démonstration expérimentale de la survivance et de la réincarnation est illusoire ». L'avenir nous dira ce qu'il faut penser de la parapsychologie, mais le fait de la finalité en biologie ne saurait manquer de s'imposer à tous les chercheurs.

V

Terres portugaises

Un numéro entier de la revue *Rythmes du Monde* (2-3 du t. IV, 1956), est consacré aux « *Terres portugaises* ». C'est une sorte d'hommage à l'ordre et à la tranquillité qui règnent en ces terres, alors que de vastes régions du monde subissent de si étranges et çà et là si tragiques remous politiques et sociaux.

Le professeur Jésus Nunès dos Santos, de l'Ecole supérieure coloniale de Lisbonne, donne d'abord un aperçu des objectifs visés par le gouvernement, en terre portugaise : 1° relever le niveau de vie des populations ; 2° donner un emploi aux excédents métropolitains de population, s'élevant en moyenne à 83.000 hommes par an ; 3° intensifier l'exploitation du sol et des richesses économiques.

La politique portugaise a toujours été « l'intégration ». Il n'est fait aucune différence de droits civiques entre les indigènes et les habitants de la métropole. Dans un article intitulé « *La Langue portugaise* », M. Robert Ricard, de la Sorbonne, nous fait observer que le portugais est une langue beaucoup plus répandue qu'on ne croit. On peut estimer à 60 millions le nombre des personnes dont il est la langue usuelle ordinaire, peut-être même 65 millions. En effet, il faut compter 8 millions au Portugal, 45 millions au Brésil, et 11 millions dans les terres portugaises, telles que Goa, Macao, le Mozambique, l'Angola, Guinée, Cap Vert. Mais le chiffre de 60 millions semble plus proche de la réalité, car nombre d'indigènes ne

savent vraiment pas le portugais. Notons aussi, avec M. Ricard, qu'il est faux de s'imaginer que le portugais dérive de l'espagnol, mais il faut le considérer comme un idiome antérieur à l'espagnol actuel, qui dérive du castillan. Le portugais était la langue des populations de l'ouest de la péninsule ibérique tout comme le catalan-valencien était celle des populations de l'est et le castillan, celle du centre. Le portugais fait figure de langue archaïque, par rapport à l'espagnol. Le portugais, comme langue, ne cesse de gagner, surtout au Brésil, dont le dernier recensement accuse 53 millions. Il se peut donc que le chiffre de 60 millions donné plus haut et peut-être même celui de 65 millions soit désormais dépassé.

M. da SILVA REGO nous parle ensuite des *missions portugaises*. A grands traits, il en retrace l'histoire : débuts laborieux avant François Xavier, démarrage prodigieux, quand il arrive. De 1700 à 1834, période de décadence, en raison de rivalités entre la S. C. de Propagande et le Patronat portugais et de l'expulsion des jésuites par Pombal. De 1834 à 1910, période de redressement relatif. De 1910 à 1926, établissement de la République, — mais anticléricale — au Portugal. La crainte cependant des missionnaires protestants fait réfléchir le gouvernement, qui favorise les missions, sans abolir les lois anti-religieuses en Portugal. Enfin, de 1926 à nos jours, régime plus sage, plus ordonné, plus chrétien. Un *Concordat* est signé avec le Saint-Siège, puis un *Accord missionnaire* (1940) ; un *Statut missionnaire* est publié en 1941. La juridiction du Patronat portugais s'éteint progressivement hors du territoire portugais. En 1946, l'archevêque de Lourenço Marquès, est nommé cardinal — le seul d'Afrique noire. En 1953, la *Rose d'Or* est décernée à l'archevêché de Goa. Mais il faut donner quelques chiffres.

L'Angola contient trois diocèses : Loanda (archevêché), Nova Lisboa et Silva Porto. La population totale est de 4.200.000 habitants — 3,5 au km^2 — sur lesquels on compte 1.007.000 catholiques et 140.000 catéchumènes. — Au Mozambique, en face de notre Madagascar, la situation est moins bonne : trois diocèses aussi : Lourenço-Marquès, Beira et Nampura. La population est de 5.700.000 — 8 au km^2 — sur lesquels il n'y a encore que 262.000 catholiques et 134.000 catéchumènes. — En Guinée, une préfecture apostolique, *sui juris*, et sur 524.918 habitants, 17.068 catholiques et 2.250 catéchumènes. — Au Cap Vert, un diocèse portant ce nom et qui est organisé en paroisses, comme étant très ancien. Le diocèse est sous le patronage de Saint-Jacques (Santiago du Cap-Vert). Sur 176.687 habitants, on y compte 168.109 catholiques, répartis en 30 paroisses desservies surtout par des religieux et quelques séculiers.

Si de l'Afrique, nous passons aux Indes, nous trouvons d'abord l'archevêché de Goa. Sur 1.600.000 habitants, il compte 356.000 catholiques. Il est également divisé en paroisses.

Le diocèse portugais de Macao est, en raison des événements, dans des circonstances particulières. Macao est située dans une péninsule, à l'embouchure du Si-Kiang, en face de Hong-Kong. Le territoire est tout petit : 28 km^2. Il s'y trouvait, avant les derniers bouleversements de Chine 23.000 catholiques sur 374.737 habitants, répartis en 28 paroisses. Mais actuellement, les missionnaires portugais, qui restent en territoire chinois, ne peuvent plus exercer leur ministère et la petite ville de Macao, qui comptait 70.000 habitants, sert de refuge aux missionnaires chassés de toute la Chine.

Enfin, à Timor, il existe un diocèse, celui de Dili. La grande île, où se multiplient en ce moment les conversions, compte 48.175 catholiques, et 10.083 catéchumènes, sur 446.764 habitants.

Le plus grave obstacle rencontré par les missionnaires, dans ces diverses missions, est la présence de l'Islam. En Angola et à Timor, cet obstacle est moindre, aussi les conversions y sont-elles nombreuses. On considère en général que Timor est à la veille d'une conversion, massive peut-être. Mais en Mozambique, les musulmans sont très nombreux. Leur influence, qui s'étend sur toute la côte orientale d'Afrique est très agressive. En ce moment, l'évêque de Timor (Dili), Mgr Goulart, ne cesse de réclamer des renforts en missionnaires, car les peuplades païennes demandent des Pères et on ne peut pas en envoyer partout ! En Guinée, par contre, où les musulmans sont presque 200.000 contre 17.068 catholiques, la situation est moins favorable.

Notons qu'en vertu de la politique d'intégration, pratiquée par le Portugal, on ne parle nulle part, dans ces missions de clergé indigène. Il n'y a pas d'indigènes, puisque tous sont Portugais. Ne sont réputés juridiquement « indigènes » que les autochtones restés liés à leurs coutumes traditionnelles et se refusant au statut portugais. Mais les prêtres nés dans la colonie ne sont justement pas du nombre et ils sont réputés Portugais.

Les missions qui reçoivent directement ou indirectement des subsides de l'Etat, sont également chargées des écoles et en ont seules la responsabilité. Les missions protestantes toutefois, ont aussi leurs écoles. Elles ne reçoivent pas de subsides de l'Etat, mais ne manquent pas de ressources. Elles ne causent aucune inquiétude car leur action s'exerce surtout dans les collèges et l'assistance médicale.

Conclusion intéressante :

> « Les missions portugaises ont encore un long chemin à parcourir. Les conditions humaines dans lesquelles l'évangélisation se développe sont aussi heureuses qu'on peut le souhaiter. Le gouvernement portugais est le premier intéressé au travail missionnaire. Il respecte, en effet, tous les cultes et toutes les religions, mais il préfère voir la nation portugaise demeurer fidèle à la religion catholique. La langue et la religion sont, à ses yeux, les deux liens les plus puissants qui unissent tous les Portugais, de la province du Minho à celle de Timor. »

VI

Nouvelles déclarations de ministres anglicans convertis

Le N° de novembre 1956 du *Month*, après avoir donné, en éditorial, un exposé de la pensée anglicane contemporaine, continue à publier des déclarations de ministres anglicans récemment convertis au catholicisme. Il ressort de ces divers textes, que le groupe — très nombreux : plus de 1000 sûrement — des ministres qui se disent Anglo-catholiques, est fort troublé depuis que l'Eglise officielle a reconnu, sur pied d'égalité, et avec

« intercommunion » l'Eglise du Sud-indien. Pour eux cette Eglise est manifestement hérétique et protestante. Or, les Anglo-catholiques ne veulent pas être hérétiques ni protestants. Ils se refusent à obéir à l'Eglise officielle en admettant à la communion les membres de l'Eglise d'Inde du sud.

Le point sensible reste le problème de la validité des Ordres anglicans. Quand les ministres anglo-catholiques en viennent à se convaincre que leur ordination ne peut être valide, ils sont bien près de se sentir pressés d'entrer dans l'Eglise catholique romaine. C'est ce qu'on va voir dans les deux cas suivants, s'ajoutant aux sept que nous avons relatés dans notre dernière Causerie :

1° *Joseph Botting.* — « Ma conversion a demandé un temps douloureusement long, mais je n'ai été conscient d'une lutte réelle que durant les trois dernières années. » Il avait été élevé dans une « Eglise basse », c'est-à-dire très hostile au catholicisme. Ses parents passèrent dans une ville où dominait la tendance « Anglo-Catholique ». Il suivit donc le mouvement. Mais à 18 ans, abandon de toute pratique. Cinq ans plus tard, pour des raisons « humanitaires », retour à la religion, mais sous l'angle unitarien, sans attachement spécial au Christ. Il retourne cependant à l'église, et au bout d'un an, désire recevoir les Ordres (anglicans). Il est reçu à King's College, à Londres, sans subir le moindre examen de ses convictions théologiques, pratiquement inexistantes cependant ! A King's College, toutes les tendances sont représentées, mais il est conquis par la tendance « Haute-Eglise ». Il en vient à admettre la divinité du Christ et apprend à prier. Il est ordonné en 1941, et se sent « Anglo-Catholique » convaincu. On l'envoie comme vicaire à Leeds. Déjà il avait pris contact avec une communauté anglicane « la Société de Saint-François » — des religieux anglicans prenant pour modèle saint François d'Assise. — Et il avait été très édifié par leur haute spiritualité et leur simplicité de vie.

Alors très vite, il commença à comprendre le drame de l'Eglise anglicane, qui consiste en ce que, *dans la même Eglise officielle,* il se révèle un abîme entre la « Basse-Eglise » et la « Haute-Eglise ». Il n'aura plus de repos désormais. Il n'admet pas de compromis entre les deux tendances. En vain, essaie-t-il d'entrer chez les Frères de Saint-François, il y trouve aussi les deux tendances, dans la pratique. Il y rencontre tous les types : « Basse, Haute et Moyenne Eglise ». Et il se rend compte que des problèmes de tout premier ordre opposent ces tendances entre elles : le sacrement de Pénitence existe-t-il ? la Messe est-elle un sacrifice ou un service de communion commémorative ?

Il ne pense pas du tout, cependant, à « passer à Rome », car il a été vacciné de ce côté par l'enseignement qu'on lui a donné de l'histoire de la Réforme au XVIe siècle. En 1951, il expose ses difficultés à ses supérieurs et demande à être envoyé en pays de mission, mais dans un centre nettement Anglo-catholique. On le fait attendre deux ans. Pendant ce temps, il étudie, il réfléchit. La lecture de l'anglican Grégoire Dix, dans *Shape of the Liturgy,* lui démontre que les créateurs de la Liturgie anglicane ont bel et bien voulu rompre avec le passé, détruire la notion de sacrifice de la messe. Mais il se raccroche à son *intention* personnelle, qui est d'être catholique à sa manière, et de célébrer une messe réelle, grâce à l'introduction des éléments sacrificiels du Missel romain, dans la liturgie anglicane. Il lit tout ce qui peut le détourner de Rome, les livres suivants surtout : *Questions of Anglican Orders,* de Dix, *Why I am not a Roman Catholic* (« Pourquoi je ne suis pas catholique romain ») par le curé de Tous-les-Saints, à Margaret Street (Londres), et *Infallibility of the Church,* — *Infallible Fallacies* de Salmon.

Là-dessus, il débarque en Afrique centrale, en décembre 1953. On y est clairement « catholique », en son sens à lui, mais les Européens de la colonie sont aussi divisés qu'en Angleterre, et le clergé, qui est « haute-église » n'ose pas mécontenter les Européens qui sont « basse-église ».

« Tout cela, dit-il, me troubla beaucoup et je recommençai à réfléchir et surtout à prier pour l'unité au sens préconisé par l'abbé Couturier (de Lyon). Je résolus de m'adonner à la prière à cette intention durant les heures les plus chaudes et les plus éprouvantes de la journée et plus je priais, plus je me sentais poussé à examiner de nouveau les assertions romaines. Je me rendis compte, à ma confusion, que je n'avais jamais accordé une sérieuse considération aux histoires de la Réforme, par des historiens catholiques romains. »

Il se met donc à lire. Un jésuite lui communique les deux premiers volumes de l'ouvrage de Frère Philip Hughes : *Rome et la Contre-Réforme.* Il est empoigné, conquis. Il se demande : « Voyons, le courage mis à part, avec qui aurais-je voulu être alors : avec Thomas More, John Fisher, les Chartreux martyrs, et les autres catholiques persécutés, ou avec Cranmer ? » Pas de doute, il aurait voulu être avec les premiers. Les derniers doutes furent enfin dissipés. Il comprit que son ordination anglicane était invalide. Il consentit à passer dans l'Eglise romaine comme simple laïque. Ses amis anglo-catholiques s'en étonnèrent, lui dirent qu'il ne serait jamais heureux et qu'il avait eu tort d'abandonner son « ordination » pour revenir à l'état laïque. Mais il leur répond : je n'ai abandonné qu'une illusion, une erreur, à savoir mon ordination qui n'était pas valide, et je suis parfaitement heureux, depuis 18 mois que je me suis converti : heureux d'avoir la Messe, la bénédiction du Saint-Sacrement, la dévotion à Notre-Dame, le Rosaire, le culte des Saints. « Il y a, dit-il, un charme rude à savoir qu'on a désormais une autorité enseignante infaillible. »

2° *J. Piggins.* — Son premier contact avec les catholiques romains fut, alors qu'il était enfant, avec les propriétaires d'une maison où son père, chef de bataillon, avait reçu un billet de logement. Le climat spirituel était défavorable. Il entendit sa mère déclarer : « Naturellement ! vous savez bien que ce sont des catholiques romains ! » On lui apprit à l'école que l'Eglise d'Angleterre, sous Henri VIII, avait dû s'éloigner de Rome, à cause de ses abus, et pour embrasser la Réforme. Un an ou deux plus tard, il fut tenté de prendre contact avec le « Réarmement-Moral » appelé aussi « Mouvement d'Oxford », ou encore « groupe des Buchmanites ». C'était exagéré, mais émou-

vant, et positif. Il eut cependant, un beau jour, un désir intense de se dévouer au bien des autres. En 1950 il se mit en relations avec les Frères de Saint-François. C'était bien supérieur au Réarmement Moral. En 1951, il fut reçu comme hôte chez eux, et en fut si édifié qu'il résolut d'entrer au Collège théologique de Chichester. Il y resta deux ans. La majorité des étudiants — nous dirions : séminaristes — s'intéressait moins au dogme qu'aux questions pastorales. De temps à autre, un étudiant contractait ce qu'on appelait, avec un sourire, « la fièvre romaine ». Mais cela souvent, ne dépassait pas la tasse de thé et quelque discussion avec la « Mission italienne » locale. Au bout d'une semaine ou deux, la fièvre tombait. « Nous avions tous l'impression d'être si bien établis dans nos institutions anglicanes qu'il était impossible de les quitter. »

En 1952, il est ordonné diacre et nommé vicaire auxiliaire à Bodmin, en Cornouailles. Il y forme un groupe de jeunes, enthousiastes et vivants. A sa grande joie, au bout de deux ou trois mois, trois d'entre eux veulent devenir ministres. Mais les voilà qui contractent la « fièvre romaine » ! « Je leur dis de ne pas se frapper, que c'était commun et je leur fis lire les *Infallible Fallacies* et le livre de Dix sur les *Ordinations anglicanes.* »

Seulement, juste à ce moment, la « fièvre romaine » le prend à son tour. Il est troublé par ce mélange de croyances diverses au sein de l'anglicanisme. Ces croyances vont jusqu'à un protestantisme évident et accentué. En souscrivant aux 39 Articles, pour son ordination, il éprouve une confusion profonde, en raison des « réserves » intérieures qu'il lui faut faire sur un trop grand nombre d'entre eux. Ses collègues Anglo-Catholiques lui disent bien qu'il a le droit de faire ces réserves qu'ils les font aussi bien que lui. Il en garde un malaise. La lecture du livre : *Anglicans Anonymous,* lui apporte la conviction qu'il est impossible d'admettre que Cranmer et ses associés n'ont pas voulu délibérément supprimer le sacrifice de la messe, qui était admis depuis 1500 ans ! Pendant sa préparation à l'Ordination, on lui fit lire l'ouvrage d'un évêque du Sud-indien, Leslie Newbiggin, intitulé : *La Réunion de l'Eglise.* Le livre était vigoureux, documenté, intéressant, mais partiel et partial. Il y était surtout question de tourner contre l'Eglise de Rome les paroles du Christ sur la fondation de son Eglise, mais on omettait de dire pourquoi les promesses du Christ, sur l'assistance du Saint-Esprit à son Eglise n'avaient pas été tenues jusqu'à la Réforme. Finalement ce livre acheva de convaincre le jeune ordinand. Il consulta pourtant encore le Chancelier de la cathédrale et un prêtre anglo-catholique du lieu. Le premier lui dit que l'Eglise de Rome était totalitaire, et que s'il voulait, lui, quitter l'anglicanisme, il irait plutôt à l'Eglise orthodoxe d'Orient. Le second trouva fort mal que le jeune homme se posât même de telles questions. Pour lui, il avait toujours trouvé dans l'Eglise anglicane tout ce qui lui était nécessaire. Le lendemain J. Figgins vit un prêtre, qui lui dit, dès son premier exposé, qu'il avait toujours été catholique romain dans l'âme.

En bref, ce qui les attire tous, c'est la Présence réelle, — le culte de Notre-Dame, — celui des Saints et le besoin d'une autorité infaillible.

VII

Comment la Mère de Chantal apprit la mort de M. de Genève

Le titre qu'on vient de lire est celui d'un article de Mgr Fourrey, évêque de Belley, dans le très beau numéro de Noël de la revue *Ecclesia,* consacré en entier, avec de belles illustrations, à l'*Amour sacré — Amour profane*, sujet délicat mais vaste s'il en fut !

Ce fut justement à Belley que sainte Jeanne de Chantal reçut la nouvelle de la mort de S. François de Sales. Cette mort avait eu lieu à Lyon, le 28 décembre 1622. Au soir de ce jour, Jeanne de Chantal, au cours de son oraison, avait entendu, proférés par une bouche invisible, ces mots mystérieux : « *Il n'est plus !* » Immédiatement, elle avait appliqué ces mots à son père spirituel, mais comme elle l'avait vu, elle-même, à Lyon, le 12 décembre, elle ne crut pas un instant qu'il pût s'agir de son trépas. Sans hésiter, elle avait donc répondu à la voix secrète : « *Non, mon Dieu, il n'est plus, lui, mais vous êtes et vivez en lui.* »

Elle n'avait donc conçu aucune inquiétude et le 4 janvier 1623 — une semaine plus tard — elle arrivait au couvent de la Visitation de Belley, sans alarmes. Elle souriait à ses filles. Mais celles-ci, déjà informées de la nouvelle, présentaient un tout autre air. Elles ne tardèrent pas à s'apercevoir que leur Mère ne savait rien encore. Grand émoi chez toutes. Grand embarras aussi. « A qui revenait la mission de l'avertir ? Qui oserait, en lui parlant, lui briser le cœur ? Tout le monde hésitait. »

Et deux jours se passent ainsi. On avait donc vraiment tremblé devant l'obligation d'une telle annonce à la vénérée Mère. Ce ne fut que le jour de l'Epiphanie que l'on vit arriver un messager, qui n'était autre que l'aumônier de François de Sales, Michel Favre. On lui dit que la Mère ne savait rien encore. Il se mit donc en devoir de la préparer tout doucement. Il lui dit que le saint évêque avait éprouvé une grande fatigue en se rendant en Avignon que du reste, elle avait bien dû remarquer, le 12 décembre, elle-même, qu'il était bien affaibli. Mais depuis lors, il s'était épuisé davantage. Il était tombé malade et avait dû se mettre au lit, causant à tous les siens de grandes anxiétés.

A ces mots, la Mère interrompit Michel Favre, en s'écriant qu'elle voulait courir à son chevet. Elle allait donc partir sans retard ! Mais l'aumônier l'arrêta et prenant un accent tout pénétré de tristesse il lui dit : « *Ma Mère, il faut vouloir ce que Dieu veut : prenez la peine de voir cette lettre.* »

Et il lui tendit un billet dans lequel était relatés les derniers instants du saint. Le coup était porté. Jeanne de Chantal se souvint du mystérieux avertissement qu'elle avait reçu, le 28 décembre, sans le comprendre. « *Il n'est plus !* » C'était bien sa mort qui lui avait été annoncée !

Ce que furent les sentiments de la pauvre Mère, en ce premier moment de son deuil, les lignes sui-

vantes adressées à son frère, Mgr Frémyot, archevêque de Bourges, vont nous le dire :

« Vous voulez savoir ce que fait mon cœur en cette occasion. Hélas ! il a, ça me semble, adoré Dieu au profond silence de sa très dure angoisse. Certes, il n'avait jamais ressenti amertume si grande. Que mon cœur est faible pour supporter ce pesant fardeau et qu'il a besoin de force ! »

Une lettre à Mère Jacqueline Favre est un peu plus explicite :

« Je me mis à genoux et adorai la divine Providence, embrassant le mieux qu'il me fut possible la très sainte volonté de Dieu et mon incomparable affliction en icelle. Je pleurai abondamment le reste du jour, mais fort doucement et avec une très grande paix et tranquillité dans cette divine volonté et en la gloire dont jouit ce bienheureux. »

C'était bien ce qu'on pouvait attendre d'elle : une douleur profonde, à coup sûr, mais une douleur contenue, soumise, se répandant devant Dieu, dans la prière et la divine charité. Et sans doute aussi, elle repassait en esprit les années vécues par elle depuis que Dieu lui avait donné un tel guide, comment il l'avait conduite, pas à pas et degré par degré, où Dieu la voulait, comment elle avait eu la force de franchir le corps de son plus jeune fils pour répondre à l'appel divin. Mais ce qui devait lui revenir avec plus de clarté encore, c'étaient ses exhortations en face des épreuves :

« Il ne faut pas seulement, disait-il, agréer que Dieu nous frappe, mais il faut acquiescer que ce soit sur l'endroit qu'il lui plaira. Je vous vois, ce me semble, avec votre cœur vigoureux qui aime et qui veut puissamment. Je lui en sais bon gré ; car ces cœurs demi-morts, à quoi sont-ils bons ? Mais il faut que nous fassions un exercice particulier d'aimer la volonté de Dieu plus vigoureusement, plus amoureusment que nulle chose au monde. Vous avez, ma fille, quatre enfants, vous avez un bon père, un si cher frère, et puis encore un père spirituel, tout cela vous est fort cher ; eh bien, si Dieu vous ravissait tout cela, *n'auriez-vous pas encore assez d'avoir Dieu ?* »

Le moment était donc venu de se rappeler de si fermes avis. Jeanne de Chantal pouvait encore se remémorer ces paroles, « mêlées d'humour et de sévérité » :

« Il ne faut pas vous amuser à considérer que ce sera moi qui vous servirai de nourrice, car si vous preniez une nourrice à votre gré, vous ne sortiriez pas de vous-même... ce qu'il faut fuir sur toutes choses. Ne pensez plus à l'amitié ni à l'unité que Dieu a faite entre nous, ni à vos enfants, ni à votre corps, ni à votre âme, enfin à chose quelconque ; car si vous avez tout remis à Dieu, « revêtez-vous de Notre-Seigneur crucifié ».

Reprenant donc tout son courage, elle put dire à Mère Jacqueline Favre :

« Après la sainte communion, je continuai ce que j'avais à faire !... »

Et son dernier mot, sur la mort qui venait de la frapper si cruellement fut le suivant, qui est sublime :

« *Oui, mon Dieu, vous avez prêté cette belle âme au monde. Maintenant vous l'avez retirée. Votre saint Nom soit béni ! Je ne sais point d'autre cantique que celui-là : le Nom de mon Seigneur soit béni !* »

VIII

Le Retour des cendres de Napoléon

C'est M. Octave Aubry, l'un des meilleurs spécialistes de la question, qui nous entretient du « *Retour des Cendres* » — sans avoir besoin de préciser de qui il s'agit — dans *Historia*, n° 120.

Les statistiques démontrent qu'avec le Musée du Louvre et le Palais de Versailles, c'est le tombeau de Napoléon aux Invalides qui reçoit le plus de visites. Ce fut donc un geste bien français que celui du roi Louis-Philippe ramenant le corps de l'empereur, de Sainte-Hélène à Paris.

Vers la fin de la Restauration, la légende de Napoléon n'avait cessé de se répandre dans le pays. On vendait partout, malgré la police, des objets ornés de l'effigie de l'empereur : assiettes, couverts, bouteilles, chenets, pipes, mouchoirs, bijoux. Au lendemain de la Révolution de 1830, le gouvernement de Louis-Philippe n'eut rien de plus pressé que de remettre la statue du grand héros sur la colonne Vendôme. Quand l'ex-roi Jérôme apprit la chose à Madame-Mère, devenue impotente et presque aveugle, elle fondit en larmes et on l'entendit murmurer : « L'Empereur va revenir à Paris ! »

Il se passa cependant dix ans encore. Le roi de Rome était mort en 1832. Mais Thiers, qui allait lancer le premier volume de sa monumentale *Histoire du Consulat et de l'Empire*, venait de reprendre le pouvoir, en 1840. Ce fut lui qui proposa au roi le retour en France du corps de Napoléon. Après une certaine hésitation, le roi donna son accord, le 1er mai. Dès le lendemain, Thiers faisait négocier la chose à Londres par notre ambassadeur, Guizot. Guizot obéit sans enthousiasme. Palmerston fit cette réflexion : « Voilà une demande bien française », et dans sa bouche, cela voulait dire : « Que ce peuple est donc peu pratique ! » Dès le 12 mai, le ministre de Rémusat demandait des crédits à la Chambre qui les accordait avec de grands applaudissements. Le roi avait tout de suite désigné son troisième fils, le prince de Joinville, pour diriger l'expédition. Joinville, marin barbu et joyeux, et qui n'avait que 23 ans, ne fut pas d'abord très enchanté de la mission : un Bourbon rendant hommage à un Napoléon, cela lui paraissait abusif ! Mais il eut le temps, au cours du voyage, de changer d'avis. Parti de Toulon, sur la *Belle-Poule*, escortée de *La Favorite*, le 23 juin 1840, il ne devait arriver à Sainte-Hélène que le 8 octobre. Tout le long du chemin, les anciens compagnons de l'Empereur, embarqués avec Joinville : Bertrand, et son fils Arthur, né à Sainte-Hélène, Gourgaud, toujours emporté et jaloux, Marchand, le fidèle serviteur, eurent le temps de relire le Mémorial de Sainte-Hélène, dont l'auteur Las-Cases, aveugle et mourant était remplacé par son fils Emmanuel. Peu à peu, Joinville apprit à mieux connaître Napoléon et à mesurer la grandeur de la tâche qui lui était confiée. A Sainte-Hélène un troisième navire français se joignit à l'expédition : l'*Oreste*. Le 9 octobre, on débarqua. Le gouverneur anglais, général Middlemore, après les premiers pourparlers annonça :

« Messieurs, jeudi 15, les restes mortels de l'empereur Napoléon seront remis entre vos mains. »

L'émotion des Français était grande. Ils se rendirent d'abord au tombeau, où le jeune Arthur Bertrand faillit s'évanouir. Le prêtre français, qui accompagnait l'expédition, l'abbé Coquereau, s'agenouilla et tous les serviteurs de Napoléon l'imitèrent, tandis que Bertrand et Gourgaud, tremblants, restaient debout, un peu en arrière.

On se dirigea de là vers Longwood. Mais ce fut pour y éprouver de grandes indignations. Si la tombe de l'empereur était entretenue avec soin, et si une sentinelle anglaise veillait constamment sur elle, Longwood avait été totalement négligé. Tout y tombait en ruines et l'ancienne résidence de l'illustre captif n'était plus qu'une écurie de ferme. Les Français sortirent de leur visite étouffés de tristesse et de colère. Les jours suivants, ils eurent le temps de voir toute l'île, qui avait peu changé depuis 20 ans, et de recueillir des « reliques » : quelques débris de mobilier : la baignoire, le canapé de l'empereur, une table, etc...

Dans la nuit du 14 au 15, on procéda à l'exhumation, opération longue et malaisée qui se déroula, à la lumière des falots, sous une pluie glaciale. A 9 h. 1/2 le cercueil apparut. L'abbé, en habit de chœur, jeta l'eau bénite et récita le *De Profundis*. Puis, à l'aide de cordages, le cercueil fut remonté et, dans un profond silence, on se mit en devoir de l'ouvrir. Il y avait trois enveloppes : un cercueil de plomb, un d'acajou, un troisième de fer-blanc soudé de toutes parts. Enfin, le corps apparut et tous se penchèrent pour le contempler :

« Les Français avaient craint de ne plus trouver qu'un squelette ou des restes informes. L'Empereur revenait à la lumière du monde, comme s'il avait été mis la veille au tombeau.

La tête, qui paraissait énorme, avait gardé son expression sereine. Le teint déjà jaune avait foncé. Les paupières que Guillard (le docteur) toucha du doigt étaient durcies. Elles portaient encore quelques cils. Les joues étaient un peu bouffies, le nez légèrement altéré aux ailes. La bouche laissait apercevoir trois dents très blanches ; le menton était bleui par la barbe poussée depuis l'ensevelissement. Le corps, solide sous la pression de la main, semblait momifié. Les mains étaient restées souples et colorées, comme vivantes. La main gauche reposait sur la cuisse, dans la position où Bertrand l'avait placée, après l'avoir serrée quand on avait soudé le cercueil.

Les habits avaient résisté au temps et à l'humidité. Les lisières et parements rouges semblaient neufs, comme sur le gilet le cordon de la Légion d'honneur. Mais les épaulettes d'or et les croix avaient noirci, ainsi que les vases d'argent contenant les viscères. Les coutures des bottes avaient cédé, le bout des orteils passait, d'un blanc mat.

L'Empereur, tel qu'au lendemain de sa mort, paraissait étrangement jeune. Que Bertrand, son cadet, semblait vieux près de lui ! Et Gourgaud et Marchand, si jeunes pourtant aux jours de la Captivité ! Eux avaient continué de vivre, subi les cheveux blancs et les rides et la lassitude du corps et le relâchement du cœur, tandis que Napoléon, protégé par le sépulcre, gardait sa face calme, son front uni, le poli de ses mains. Pour que la France le reconnût mieux, il se représentait à elle dans sa forme historique, avec un visage immortel !... »

Toute cette page, si saisissante, de notre article méritait d'être reproduite. Les témoins de la scène pleuraient. Gourgaud sanglotait. Bertrand chancelait de fatigue et d'émotion. On remit tout en ordre, on referma le cercueil d'ébène apporté de France. Il fallut 43 hommes pour porter, sous la pluie implacable, la masse écrasante — 1200 kilos — du cimetière au corbillard. Les canons se mirent à tonner, tout le long du parcours, jusqu'au navire français. Le soir était venu. A la lumière des torches, l'abbé Coquereau donna l'absoute sur le pont. Le 18 octobre au matin, *la Belle-Poule* appareillait et le 29 novembre abordait à Cherbourg. De là, par bateau en suivant la côte, le corps fut transporté au Havre, d'où il remonta lentement la Seine, pour arriver à Courbevoie, le 14 décembre. Le 15, sous des flocons de neige alternant avec de pâles rayons de soleil, Napoléon est conduit à l'Arc de Triomphe. Tout Paris est là. Mais ce qu'il y a de plus émouvant, dans l'immense assistance ce sont les « revenants de la Grande Armée » :

— « Pauvres gens réduits aux maigres métiers des vieux, ils ont, pour ce jour, brossé, recousu leurs anciens uniformes que déjà les jeunes ne reconnaissent plus. Venus de partout, souvent de très loin, ils sont là tous, les grenadiers coiffés d'oursons roussis, les marins aux brandebourgs usés, les voltigeurs, les mamelucks, les hussards, les lanciers, les dragons, en habits déteints, appuyés sur leurs cannes. magnifiques de constance et de misère. Tous ceux à qui il a pensé dans ses moments suprêmes...

« Et un cri prodigieux emplit l'air, un cri rauque, brutal, un cri à faire surgir sur son bouclier le Corse assoupi : « *Vive l'Empereur ! Vive Napoléon !* »

IX

Réflexions morales sur la boxe

Dans notre Causerie du 7 juin 1956, nous avons donné une rapide esquisse du vigoureux article consacré aux « *Méfaits de la boxe* », par le P. Gemelli, recteur magnifique de l'Université catholique de Milan. Les pages que nous allons résumer sont de Ramon Tatay, dans le journal espagnol *Las Provincias* du 16 août 1956.

Un fait est certain, c'est que la boxe fait des victimes. Il y a des tués. Et il y a des estropiés, souvent atteints pour le reste de leurs jours. Et pourtant la boxe attire des spectateurs en foule. Le journal *Las Provincias* — le même — dans son n° du 23 octobre 1945, parlant d'un match donné à Valence, écrivait déjà :

Sur la place des Taureaux a eu lieu un match de boxe. Nous avons le regret de dire, parce que ce n'est pas un spectacle édifiant... qu'il a été nécessaire de fermer les grilles, parce que la place ne pouvait plus recevoir de monde et sur le nombre énorme des spectateurs, on comptait 6.000 spectatrices ! »

Que penser au point de vue moral ? Un professeur illustre de droit pénal va nous le dire :

« N'y a-t-il rien ici qui révolte l'instinct moral et juridique du moins sensible des humains ?... Un homme qui tombe mort, tué par un autre homme ; un public qui applaudit à ce qu'il y a de « technique » et de « merveilleux » dans le coup donné ; une législation qui se croise les bras et qui étouffe ses scrupules en disant que le coup a été « réglementaire », et qu'on a observé toutes les règles du jeu ?

Est-ce possible ? Et n'est-ce pas justement cela qui est profondément immoral, à savoir que des coups absolument règlementaires puissent donner la mort, aux applaudissements du public ? Sous quel régime juri-

dique peut-on approuver ce règlement ?... On nous dit que la mort ici est fortuite et casuelle, mais peut-on appeler ainsi une telle mort ?... »

Interrogeons un expert de marque : le docteur Giuseppe La Cava, professeur de chirurgie à l'Université de Rome et médecin-chef de la Fédération pugilistique italienne. Il a publié en 1949, à Rome, un livre intitulé : *La Cranio-Encéphalopathie des boxeurs*. Il y dit notamment ceci :

« La boxe est l'unique sport dans lequel le traumatisme n'est pas un accident, mais un élément technique déterminant » (p. 5).

— « Alors que dans les autres sports, la lésion éventuelle est due à des facteurs accidentels, chez le boxeur le traumatisme causé par le coup de poing frappant l'adversaire est un élément réglementaire du jeu » (p. 47).

Il est bien entendu que les boxeurs n'ont pas l'intention de donner la mort, ni de provoquer une lésion qui puisse tuer l'adversaire. Mais ils veulent bien donner un coup, qui, de lui-même, est capable de produire la mort. C'est pour cette raison que les moralistes, les juristes, les éducateurs et les médecins qui condamnent la boxe comme immorale en soi sont littéralement innombrables. Même aux U.S.A., patrie reconnue de la boxe, il ne manque pas de médecins qui réclament la prohibition d'un sport aussi cruel.

Mais quelle est la position du Magistère ecclésiastique sur ce point ? — Pie XI a donné un avertissement très net le 12 décembre 1933, et Pie XII, le 20 mai 1945. Le Saint-Office, par décret du 26 janvier 1914, a mis à l'Index toutes les œuvres de l'écrivain belge Maurice Maeterlinck, au nombre desquelles on trouve un *Eloge de la Boxe*.

En Espagne, l'épiscopat a plusieurs fois, depuis la Libération, dénoncé sans ambages l'immoralité grave de la boxe et des « sports similaires » — combats de taureaux, sans doute ? — encore que beaucoup continuent à s'y adonner ou à les encourager de leur présence. Le 3 mai 1941, l'évêque de Malaga, Dr B. Santos Olivera, interdisait, sous peine de péché mortel, l'assistance à un combat de boxe libre à l'américaine, et le gouverneur civil de la province, à son tour, prohibait la continuation de ce sport. Le Bulletin officiel de l'archevêché de Valence, en date du 1er juin 1941, reproduisait ces condamnations. Dans une lettre pastorale du 23 août 1954, l'évêque de Vich, Dr R. Masnou, accuse à son tour la boxe d'immoralité grave, et recommande aux chefs de famille de ne pas laisser leurs fils y prendre une part quelconque. Plus récemment encore, le Dr Tarancon, évêque de Solsona et secrétaire permanent de l'Episcopat espagnol, publiait une Lettre pastorale, dans laquelle on pouvait lire ce qui suit :

— « Il est certains sports — ou du moins dénommés tels, on ne sait pour quelle raison, — qui par leurs procédés et leurs conséquences font courir le danger d'atteinte grave à l'intégrité physique et qui à maintes reprises provoquent la mort : la boxe, la lutte libre, etc. Ce sont des restes des jeux païens, abolis par le christianisme, et qui ont été restaurés récemment, sous prétexte de sport, mais qui sont une bonne preuve du retour de notre époque au paganisme et d'une régression de la civilisation. »

Et le zélé prélat n'hésitait pas à conclure :

« Les autorités (civiles) ont en cela une grave responsabilité. »

En pays catholique, de tels abus sont intolérables. Et les accidents mortels survenus, en Espagne même, ne sauraient être trop regrettés.

Les pugilistes eux-mêmes savent bien que leurs proches sont sans cesse dans l'angoisse, aussi longtemps qu'ils exercent leur périlleux métier. C'est ce que fit bien voir le boxeur français Robert Vallet, renonçant à la profession qu'il pratiquait, à la suite d'un k. o. : « Ma mère ne pleurera plus ! » dit-il simplement ! Combien d'autres en pourraient dire autant.

Terminons, avec le journal *Las Provincias*, par ce mot du P. jésuite Remi Vilarigno, en 1934 : — « Le Gouvernement devrait interdire définitivement la boxe ».

X

Les sectes guérisseuses

A maintes reprises, nous avons eu à parler, dans l'*Ami* de ce pullulement de sectes, qui semble être une des maladies de notre temps. Avec la revue *Tout Savoir* de mai 1956, nous voudrions passer sommairement en revue les plus virulentes de ces sectes et pour plus de clarté nous les distinguerons de deux sortes : *les sectes guérisseuses* d'abord, puis *les sectes illuministes*, — distinction qui est de notre cru et n'a rien de rigoureux. Il semble cependant incontestable que certaines des sectes dont nous allons parler n'élèvent pas leurs ambitions spirituelles au-delà des bienfaits physiques — ce sont les guérisseuses — d'autres songent surtout à l'avènement de l'Esprit, c'est-à-dire à un certain millénarisme.

L'article que nous allons analyser est signé Louis Arceneaux. Il a pour titre : « 150.000 *Français ont trouvé, dans les temps modernes leurs nouveaux Prophètes* ». Il veut dire : 150.000 en tout et pour tout, pour les effectifs des sectes en France. Il appuie tout son exposé sur l'enquête serrée conduite récemment par le R. P. Chéry, religieux dominicain, dans son livre *L'Offensive des sectes* (Edit. du Cerf).

Mettons d'abord à part deux schismes à base catholique : *Le Vieux-Catholicisme*, qui se rattache au jansénisme, dont le centre est à Utrecht, en Hollande, — et la *Petite-Eglise* issue du refus du Concordat de 1801. Ce dernier groupement, en baisse continue ne semble pas réunir actuellement plus de 4.000 fidèles, soit dans la région lyonnaise, soit en Vendée ou en Poitou. Ils furent plus de dix fois plus nombreux, vers 1820.

Mais voici les « sectes » proprement dites :

I. — La *Christian Science*. — Secte fondée par Mary Baker-Eddy, qui fut guérie, en 1866, alors qu'elle était encore Mme Petterson, à la suite de la lecture de l'Evangile de S. Matthieu, et sous l'influx quasi hypnotique d'un certain Quimby. Elle vit là une preuve que le Christ n'avait été qu'un guérisseur. Tous ses miracles en étaient la preuve. Elle prit donc l'Evangile comme un manuel du parfait guérisseur, du guérisseur scientifique. Elle fonda ainsi la secte de la *Christian*

Science, bien que cette secte, comme on l'a dit, ne soit « ni chrétienne ni scientifique ».

Voici un « témoignage » recueilli par le Père Chéry, au cours d'une réunion de la secte :

« Cette religion est vraiment merveilleuse. Grâce à une praticienne de la Christian Science, un problème très grave qui la tourmentait et qui semblait insoluble a été résolu en 15 jours. Elle a eu deux deuils très douloureux : grâce à la Christian Science, elle a été consolée par la certitude que ses défunts étaient vivants. Elle a perdu son sac dans le métro : grâce à la Christian Science, elle ne s'est pas affolée, a mis sa confiance en Dieu, a vaqué à ses occupations et, le soir, a retrouvé son sac aux « Objets perdus ». Elle veut exprimer à Dieu, au Christ et à M^me Baker-Eddy une gratitude immense. Les épreuves l'ont fait grandir. »

Tout cela est puéril à faire pleurer. Malgré une propagande intense, cette secte ne compterait pas plus de 500 zélateurs dispersés à Paris, Bordeaux, Nice, Marseille, Montpellier, Le Havre et Mulhouse.

II. — *Secte de la Sœur Gaillard.* — Très célèbre à Lyon. M^me Gaillard, appelée communément « sœur Gaillard », est une protestante, qui passa par le pentecostisme, dont nous parlerons plus loin, et fut excommuniée. Depuis une dizaine d'années, elle est installée aux Charpennes où son talent de guérisseuse lui attire une assez nombreuse clientèle : inquiets psychiques, malades imaginaires et petits névrosés. Religion très imprécise. Les offices y reçoivent les enseignements de la « sœur » et tout se termine par une « imposition des mains », en vue de guérir. Les « frères » et « sœurs » se reconnaissent par le port d'une étoile. On estime leur nombre à environ 4.000, répartis en Lyonnais, Savoie et Forez.

III. — *L'Antoinisme.* — Nous sommes ici en face d'une déviation du catholicisme. Louis Antoine était un mineur belge, né en 1846 et il mourut en 1912. Il débuta par le spiritisme et se fit guérisseur. Mais ayant eu des ennuis pour exercice illégal de la médecine, il se borna à traiter les malades par « le fluide ». Il a écrit des livres « mélange, dans un pathos illisible, de spiritisme, de théosophie, de métempsychose et de christianisme ». Son désintéressement, sa bonté foncière, son honnêteté sont reconnus de tous. Son enseignement nébuleux et sentimental gagna bien des disciples dant le petit peuple. A la mort du fondateur, la Belgique seule comptait au moins 150.000 adhérents. On pourrait dire que sa clientèle était formée surtout de ceux qui, dans nos églises, vont faire brûler un cierge devant S. Antoine de Padoue, quand ils ont perdu leur trousseau de clés. On pense qu'ils ne sont pas plus de 10.000 actuellement en France. Leur fête principale est le 25 juin, anniversaire de la « désincarnation » — lisez: mort — du P. Antoine. Leur couleur est le vert. Voici une description du culte antoiniste, au Pré-St-Gervais, à Paris.

La salle est peinte en vert, avec un immense panneau noir sur le mur du fond, portant en blanc les inscriptions suivantes :

« Tous les dimanches, à 10 h., enseignement du Père, etc. — L'enseignement du Père, c'est l'enseignement du Christ, etc. et une suite de phrases sur la foi, salut du monde. »

Au centre de la salle, un podium sur lequel se dresse une table. Derrière la table, une chaire élevée. Dans cette chaire, un monsieur en costume laïc et qui ne dit rien. A la table couverte d'un tapis vert, un frère en soutane. Il lit d'une voix monocorde et enrouée, des pages du « P. Antoine ». C'est profondément incohérent et ennuyeux. Dans le public, environ 20 % d'hommes plutôt jeunes, et des femmes jeunes également. A la gauche du lecteur, une photo du P. Antoine, cheveux longs et barbe touffue de prophète. A droite, une photo de la Mère Antoine qui continua l'œuvre de son mari après sa mort. A 10 h. 25, la lecture est finie. Une bonne moitié de l'assistance s'en va. Le reste entend se faire « opérer ». A tour de rôle, ils passent à la sacristie ou derrière un paravent, pour faire leurs confidences à un Frère ou à une Sœur, qui leur distribuent de bons conseils, leur impose les mains et les renvoie en paix.

IV. — *Le Christ de Montfavet.* — Cette secte bizarre a pour auteur Georges Roux, né à Cavaillon, qui, le 25 décembre 1950, découvrit qu'il était « le Christ-Georges ». Le Christ-Jésus ayant échoué en sa mission, puisqu'il n'a pas apporté aux hommes le bonheur (terrestre), le Christ-Georges aura pour tâche, lui, d'inonder la terre de bonheur et de joie. Pour cela, il fait de chaque croyant un guérisseur. Il honnit la médecine et interdit à ses disciples d'y recourir. On sait que des parents, qui adhéraient à la secte ont provoqué la mort de leurs enfants, en refusant de les soigner autrement que par les méthodes de M. Roux. Ses disciples étaient alors de 4 à 5.000. Depuis ces douloureux incidents, leur nombre est en baisse notable.

V. — *Qui suis-je ?* — Il semble qu'avec le groupement dont le mot d'ordre est « *Qui suis-je ?* » on se trouve en face d'un syncrétisme de sectes. Le temple, unique croit-on, est à Meudon, au fond d'une maison abritant un bistrot.

« Une maison basse aux volets tirés. Une porte qui geint. Et puis un petit hall d'entrée, où une lampe à pétrole jette des lueurs angoissantes sur un tas de vêtements empilés dans un coin. Trois pas encore et nous écarquillons les yeux dans l'embrasure d'une porte. Le « temple » nous est livré impressionnant d'étrangeté.

Une pièce dallée, toute tendue de draps blancs, éclairée chichement de deux bougeoirs de cinq bougies posés sur une cheminée. Au fond, grossièrement brodés sur le drap, une phrase : « *Qui suis-je ?* C'est le thème fixé, ce soir-là, à la méditation de six hommes que nous vîmes. »

Le premier est debout devant une glace, vêtu d'une aube descendant le long de ses jambes nues et serrée à la taille par une large ceinture de tissu noir, incrusté de plaques rouges et jaunes. Sur la tête une toque noire frangée de vives couleurs. Il prétend officier selon « la religion des premiers chrétiens » et pour cela multiplie les gestes : génuflexions, écartement des bras, etc. Derrière lui, deux garçons en habit ordinaire, agenouillés, et derrière encore, contre le mur, deux jeunes hommes. L'un a le torse nu, et il est drapé dans un tissu pâle suspendu à l'épaule. C'est un fervent du « Yoga » hindou. L'autre n'a qu'un pagne, et il pratique le « zen » qui est une doctrine boudhiste, dont certains aspects font penser au freudisme.

Mais ce n'est pas tout. A l'autre bout de la pièce, un homme au regard luisant s'exerce à des passes magnétiques au-dessus d'une masse à forme humaine recouverte d'un linceul. Sous ce drap, se trouve allongé et endormi, sur une table, un adepte de « l'initiation égyptienne ». Des sept personnages, deux seulement remuent : l'officiant « premier chrétien » et le « magnétiseur ». Les autres ne cillent pas même au flash de magnésium. Aucune parole, même de l'officiant. Le tout dans une forte odeur de moisissure et de cire. Chacun ici pratique la religion de son choix ou plutôt de son rêve. Syncrétisme, avons-nous dit ! Cela dure plus de deux heures, dans une atmosphère oppressante, à mi-chemin entre le charlatanisme grossier et l'extase purement physiologique. L'office fini, tous se réveillent, s'humanisent et se rhabillent. Au bistrot d'en face, le patron, avec un drôle de sourire, vous demande si « cela vous a plu ». La serveuse veut savoir, elle, si c'est fini. Elle est fiancée à l'officiant en aube, devant la glace.

« C'était, conclut l'article, à Meudon, un vendredi soir. Des heures déconcertantes, dont on ne peut rien conclure, sinon qu'il est des convictions réellement étonnantes... »

XI

Les sectes illuministes

I. — *Les Mormons.* — Avec les *Mormons,* secte américaine bien connue, nous abordons les sectes proprement illuministes. Les Mormons furent fondés en 1827, par Joseph Smith, à qui l'ange Moroni avait remis les plaques d'or du roi Mormon, sur lesquelles était gravé un texte en « égyptien réformé », formant une véritable cinquième Evangile. Nul ne vit jamais ces « tables ». Seuls trois disciples purent les contempler « en vision ». Persécutée, la secte qui s'intitulait « *L'Eglise de Jésus-Christ des Saints des derniers jours* » s'enfuit dans le Far West et se fixa dans un désert que l'on défricha et qui devint, dans la suite, l'Utah, capitale Salt-Lake-City. Smith avait établi la polygamie, que la loi américaine interdisait. Un de ses successeurs à la tête de l'Eglise l'a rendu facultative, ou même supprimée. En fait, il n'y avait jamais eu plus de 2 % de mariages polygames. Smith en avait été victime, car la foule l'avait lynché en 1844. Les Mormons, agriculteurs laborieux, tenaces, avisés, ont prospéré dans l'Utah. Ils sont près d'un million, aux U.S.A., mais leur nombre en France ne dépasse pas quelques centaines, malgré un intense effort de propagande. Leur Dieu est un peu trop américain !

II. — *Les Adventistes.* — Si les Mormons sont « les Saints des derniers jours », les Adventistes ne sont pas moins attentifs qu'eux à la proximité de la fin du monde. Leur titre est *L'Eglise des Adventistes du septième jour.* Ce « septième jour » c'est le sabbat, que la secte a substitué à notre dimanche. Leur fondateur fut un protestant, nommé William Miller qui, en lisant la Bible, y découvrit que la fin du monde était proche. Il fit mieux et fixa la fin, c'est-à-dire le retour du Christ, à l'année 1843. Comme rien ne vint, il reprit ses calculs et opta pour l'année 1844. Après tout on pouvait bien se tromper d'un an ! Mais en 1844, rien non plus ! Le désarroi se mettait parmi les adeptes de Miller, mais parmi eux surgit une femme, Hélène White, qui donna la solution juste, en proclamant que 1844 avait été seulement *le commencement du jugement des morts.* Quand ce jugement sera terminé, le Christ ressuscitera. Il règnera 1000 ans sur la terre, après quoi la vie éternelle sera accordée aux élus. En attendant, il n'y a ni paradis, ni enfer, ni purgatoire.

Les Adventistes connurent dès lors un vif succès aux U. S. A. En France, leur nombre ne dépasse pas 3.000. Mais ils sont zélés et généreux. La secte est riche, car chaque fidèle donne le dixième de ses revenus. Un homme gagnant 100.000 francs par mois, donnera donc 10.000 francs par mois au denier du Culte !... Le culte adventiste est apparenté aux divers cultes protestants, sauf le baptême réservé aux adultes et donné par immersion. En outre, prohibition absolue du tabac, du thé, du café, de toute boisson alcoolisée. Autant d'économie pour le denier du culte ! Il y a une presse puissante et une propagande intense.

Entrons, avec l'auteur de notre article, à l'Ecole du sabbat, chez les Adventistes, Boulevard de l'Hôpital, à Paris. Cela débute par la causerie du ministre ; thème : les fautes d'Israël. Le ministre procède par interrogation, comme un curé faisant le catéchisme. Constamment, il est obligé d'arrêter les fidèles : « Ne parlez donc pas tous à la fois ! » Il se forme ensuite des groupes de 10 à 25, sous la direction chacun d'un moniteur ou d'une monitrice. Thème du cercle : la foi et l'obéissance.

« Tout ça n'est pas très fort, mais c'est vivant ; les fidèles font assaut de citations (pas tous d'ailleurs) ; ils ne s'ennuient pas. »

III. — *Les Témoins de Jéhovah.* — Ils sont issus de l'Adventisme. En 1874, Charles-Taze Russel, quitta les Adventistes et fonda un groupe qui porta les noms suivants : *Etudiants de la Bible, — Sérieux investigateurs de la Bible, — Auroristes, — Prédicateurs de l'Aurore du Millenium.* La fin du monde fut annoncée pour 1874, puis 1914, enfin 1918. Le Christ ne venant pas, on expliqua aux *Témoins* abasourdis, qu'il était bel et bien venu en 1914. La guerre n'avait été qu'une ruse de Satan pour l'expulser. L'an 1925 fut donné comme le début de l'âge d'or. Entre temps, le fondateur avait divorcé, en 1906, à la demande de sa femme qu'il tyrannisait. Il fut condamné pour escroquerie et mourut en 1916. Son successeur, Rutherford, fut celui qui désigna l'année 1925 comme l'année bénie entre toutes. Il propagea puissamment la secte, aux U.S.A. Il est mort en 1942. On estime à 12.000 le nombre des Témoins de Jéhovah en France.

La revue que nous analysons décrit, pour nous, une de leurs réunions, rue Serpente, à Paris. L'office commence vers 15 heures. Il y avait en tout, dans la salle assez laide, munie de pupitres de classes et de chaises, 48 personnes, dont 12 hommes et 2 enfants. Le proclameur déploie et pique au mur une banderole portant ces mots : « *Adorez Jéhovah dans un ode sacré* » (ps. XXIX, 2). La plupart des fidèles ont en main une brochure : *Comment obtenir la vie,* et un recueil de cantiques. On en chantera deux au début et un à la fin, sur l'intonation donnée par une jeune fille. Appréciation :

« Style et musique se valent, dit la revue, — de l'infra-Saint-Sulpice. »

L'étude biblique du jour porte sur les pages 27 à 37 de la brochure. La chaire du professeur est occupée par « un tout jeune homme, timide et gracieux, qui serait bien embarrassé si on lui posait une question hors programme. »

Après les cantiques, un Frère prie longuement, avec un soupçon d'accent italien. Tout le monde tient la tête baissée et répond *amen.* Le Frère qui lira les textes bibliques commence par observer, à l'intention sans doute des étrangers qu'il voit dans la salle, que la manière d'étudier la Bible, chez les Témoins de Jéhovah est bien différente de ce qu'elle est chez les « religieux » — il désigne sans doute par là les catholiques sans les nommer toutefois. En effet, chez eux — les « religieux » — il n'y a que le prêtre qui a la parole. Chez les *Témoins*, le président parle le moins qu'il peut et ce sont les frères ou « étudiants de la Bible » qui expriment leurs pensées. En fait, sur 48 présents, il y en aura 5 ou 6 qui parleront, toujours les mêmes, et les autres restant amorphes. Quant à la valeur du débat : on se sert du manuel contenant demandes et réponses. Il y a eu cette fois 21 demandes. Les lecteurs ayant les yeux les plus agiles se hâtent de répondre, après avoir lu rapidement ce qu'il y a dans le manuel !

IV. — *Les Amis de l'Homme.* — Ils sont une dissidence des Témoins de Jéhovah, organisée en secte par le Suisse, Alexandre Freytag, en 1920. Il a beaucoup simplifié la doctrine :

« Supprimons l'égoïsme, disait Freytag, nous retrouverons la vie éternelle sur terre, par trois moyens de base : 1° une alimentation rationnelle ; — 2° le reboisement (*sic*) ; — 3° un véritable altruisme. »

C'est peu compliqué !

V. — *Les Pentecostistes.* — Ce sont des Eglises au sein desquelles, à ce qu'elles prétendent, l'Esprit-Saint continue à agir comme au jour de la Pentecôte. Quiconque a reçu *le baptême de l'Esprit* devient aussitôt guérisseur, thaumaturge, glossolale. C'est vraiment bien agréable ! Les Pentecostistes sont une secte de merveilles. On y vit dans une atmosphère de miracle. Naturellement l'Esprit souffle à chacun les plus extraordinaires pensées, nous serions tentés de dire : extravagances. Qu'on en juge par les sous-sectes, et leurs noms, au sein du mouvement de la Pentecôte : *Assemblées de Dieu, — Elim, — Eglise apostolique, — Latter Rain* (ce qui veut dire : *Dernière Pluie*), — *Première Pentecôte, — Assemblée des Frères* ou *Darbystes, — Néo-Apostoliques,* etc.

On peut rapprocher de ces mouvements les groupements plus anciens de l'*Armée du Salut* et des *Quakers.* Il s'agit toujours de *sectes illuministes.*

Il se pourrait que les mouvements pentecostistes réunissent, chez nous, environ 25.000 adhérents.

En terminant, signalons que la secte des *Amis de l'Homme,* indiquée plus haut, a une branche française indépendante de la Suisse, et qui a pour animateur un Basque, ancien instituteur d'avant-garde, nommé Bernard Sayerce. Le P. Chéry l'a vu et le décrit comme un « beau garçon », vêtu de manière impeccable, mais l'air indifférent, parlant d'un ton bonasse, sans flamme, sans conviction, en sorte qu'il est « le moins emballant des orateurs ». Il a cependant — et c'est tout son mérite — créé un vocabulaire étonnant. Il est lui-même le *Fidèle Berger.* Sa secrétaire se nomme la *Chère Maman Lydie.* A eux deux, ils forment le *Cher Noyau.* L'équipe de direction est le *Tabernacle.* Les élus sont *l'Armée de l'Eternel.* Les sympathisants sont les *Débonnaires.*

Quand on a fait l'énumération de toutes ces sectes, on comprend mieux le mot de saint Paul : « *Il faut qu'il y ait des hérésies !* » Tout comme il faut qu'il y ait des malades et des originaux.

L. CRISTIANI.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Hors de l'Eglise pas de salut ?

Q. — « Hors de l'Eglise, pas de salut. » — « Une solution possible d'explication réside dans le sens du mot « Eglise ». Le mot « Eglise », en effet, a deux significations : une générale, l'autre stricte.

a) D'une manière générale, elle désigne le CHRIST plus FIDÈLES. C'est le plérôme de S. Paul, le Christ total d'Augustin.

b) D'une manière stricte, elle désigne les FIDÈLES, soit les membres distincts de la Tête, liés entre eux par le triple lien de la foi, de sacrements et des pasteurs.

On pourrait peut-être dire Eglise *invisible* et Eglise *visible*, ou bien Eglise *d'amour* et Eglise *juridique*.

La maxime serait vraie dans le premier cas, non dans le second. Et, de fait, il semble bien qu'il y ait des sauvés hors des liens juridiques.

R. — Notre consultant, dont la bonne intention est ici hors de cause, doit apporter certaines nuances et même certaines corrections à ses formules pour les rendre irréprochables.

L'encyclique *Mystici corporis* lui fournit une précision. Après avoir rappelé que le Christ a communiqué aux apôtres et à leurs successeurs les pouvoirs qui constituent la loi fondamentale de toute l'Eglise, Pie XII ajoute :

Mais c'est directement aussi et par lui-même que notre divin Sauveur gouverne et dirige la Société qu'il a fondée. Car c'est lui qui règne sur les intelligences humaines, lui qui infléchit et soumet à son gré les volontés même rebelles... Par cette direction intérieure il ne prend pas seulement soin lui-même des individus, comme *pasteur et évêque de nos âmes* (cf. I Petr., II, 25), mais il pourvoit encore aux besoins de l'Eglise entière, soit en éclairant et en fortifiant ses chefs... soit... en suscitant... des hommes et des femmes brillant de l'éclat de la sainteté, en vue de les proposer en exemple aux autres fidèles...

Qu'on ne pense pas pourtant que sa direction se limite à un mode invisible ou extraordinaire ; bien au contraire le divin Rédempteur gouverne son corps mystique visiblement et ordinairement par son Vicaire sur la terre... Lui, si sage, ne pouvait laisser sans tête visible le corps social de l'Eglise qu'il avait constitué. Et l'on ne peut soutenir, pour nier cette vérité, que par un primat de juridiction établi dans l'Eglise, ce Corps mystique serait pourvu d'une double tête. Car Pierre, par la vertu du primat, n'est que le Vicaire du

Christ, et il n'y a par conséquent qu'une seule tête principale de ce Corps, à savoir le Christ : c'est Lui qui, sans cesser de gouverner mystérieusement l'Eglise par lui-même, la dirige pourtant visiblement par celui qui tient sa place sur terre... Que le Christ et son Vicaire ne forment ensemble qu'une seule tête, Notre immortel prédécesseur Boniface VIII l'a officiellement enseigné dans sa Lettre apostolique *Unam Sanctam* et ses successeurs n'ont jamais cessé de le répéter après lui.

Ceux-là se trompent donc dangereusement qui croient pouvoir s'attacher au Christ tête de l'Eglise sans adhérer fidèlement à son Vicaire sur la terre. Car en supprimant ce Chef visible, et en brisant les liens lumineux de l'unité, ils obscurcissent et déforment le Corps mystique du Rédempteur au point qu'il ne puisse plus être reconnu ni trouvé par les hommes en quête du port du salut éternel. (Ed. de la Bonne Presse, p. 21-22).

On voit par cette citation qu'une certaine équivoque se cache dans la double signification donnée par le consultant au mot « Eglise ». Il n'y a, en réalité, qu'une Eglise, celle fondée par le Christ, et dont il demeure au ciel le Chef invisible, tandis que sur terre, le Vicaire du Christ en est le Chef visible : il serait donc peu conforme à la doctrine pontificale de parler d'Eglise visible et d'Eglise invisible, comme s'il s'agissait de deux Eglises.

Voici une autre précision : la distinction proposée entre « Eglise juridique » et « Eglise d'amour » est expressément réprouvée par Pie XII :

Il apparaît que ceux-là se trouvent dans une grave erreur qui se représentent à leur fantaisie une Eglise pour ainsi dire cachée et nullement visible... Tout au contraire : comme le Christ, chef et modèle de l'Eglise, « n'est pas tout entier si on ne voit en lui que la nature humaine visible..., ou la nature divine invisible, mais il ne fait qu'un par et dans l'une et l'autre nature ; de même son Corps mystique » (Léon XIII, *Satis cognitum*, *A. S. S.*, XXVIII, p. 710) ; car le Verbe de Dieu a pris une nature humaine sujette aux souffrances pour que, une fois la société visible fondée et consacrée par son sang divin, « l'homme fût rappelé par le gouvernement visible aux réalités invisibles » (S. Thomas, *De veritate*, q. 29, a. 4, ad 3).

C'est pourquoi Nous déplorons et Nous condamnons l'erreur funeste de ceux qui rêvent d'une prétendue Eglise, sorte de société formée et entretenue par la charité, à laquelle... ils en opposent une autre qu'ils appellent juridique. Mais c'est tout à fait en vain qu'ils introduisent cette distinction : ils ne comprennent pas en effet qu'une même raison a poussé le divin Rédempteur à vouloir, d'une part, que le groupement des hommes fondé par lui fût une société parfaite en son genre et munie de tous les éléments juridiques et sociaux, pour perpétuer sur la terre l'œuvre salutaire de la Rédemption (*Conc. Vat.*, sess. IV, *Const. dogm. de Eccl.*, prol.) ; et, d'autre part, que cette société fût enrichie par l'Esprit-Saint, pour atteindre la même fin, de dons et de bienfaits surnaturels... Il ne peut donc y avoir aucune opposition, aucun désaccord réels entre la mission dite invisible du Saint - Esprit et la fonction juridique, reçue du Christ, des pasteurs et des docteurs ; car — comme en nous le corps et l'âme — elles se complètent et s'achèvent mutuellement, elles proviennent d'un seul et même Sauveur, qui n'a pas seulement dit en insufflant l'Esprit divin : *Recevez le Saint-Esprit* (Joann., xx, 23), mais qui a encore ordonné hautement et clairement : *Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie* (Joann., xx, 21), *et Celui qui vous écoute m'écoute* (Luc, x, 10). (Id., p. 35-36).

Il est étrange que, pour justifier sa distinction entre Eglise d'amour et Eglise juridique notre consultant ait précisément invoqué, dans une note ajoutée à sa question, le texte de *Mystici Corporis* que l'on vient de lire : « la mission invisible et la fonction juridique se complètent et s'achèvent mutuellement ». C'est là le meilleur signe que sa pensée véritable a été trahie par les expressions dont il s'est servi.

* *

En citant en 1950 p. 669, l'encyclique *Mystici Corporis*, à propos d'une précision faite par l'encyclique *Humani generis* sur l'appartenance à l'Eglise pour arriver au salut éternel, nous avions conclu avec la théologie traditionnelle, que « le salut exige l'appartenance à l'Eglise catholique romaine. Non, certes, que le seul fait d'être en dehors de l'Eglise visible doive nécessairement entraîner la damnation éternelle. Mais cette appartenance doit être une appartenance réelle à l'âme de l'Eglise et une appartenance de désir au moins implicite au corps. »

Ce rappel d'une distinction entre « âme » et « corps » de l'Eglise n'a pas plu à tous nos lecteurs. Et il est vraisemblable que notre actuel consultant ne l'aime pas. Nous avons voulu en donner une explication conforme à la pensée de Pie XII lui-même (*Ami*, 1952, p. 700) ; et ceux qui ont suivi attentivement nos explications ont pu constater que la terminologie seule nous différencie d'excellents auteurs contemporains. Citons, par exemple, R. Hasseveldt, *Le Mystère de l'Eglise* (Paris, 1953, p. 302 sq.). Après avoir rejeté la distinction « âme et corps » en un sens qui la rend « peu heureuse », cet auteur, deux lignes plus loin, retombe en complet accord avec nous :

L'Eglise romaine est en effet le Corps mystique. Elle est tout entière âme et corps. *On ne peut donc pas être dans l'âme de l'Eglise sans être de quelque façon dans le corps.*

Et, de conclure que les justes, qui vivent en dehors de l'Eglise romaine, sont « invisiblement dans l'Eglise visible ».

On peut dire de tous ceux qui apparemment hors de l'Eglise sont en état de grâce, qu'ils appartiennent « invisiblement à l'Eglise visible », et c'est précisément cette appartenance même qui les sauve. On dira également qu'ils sont dans l'Eglise « par le désir ». Ils sont vraiment, en effet, disposés à suivre la lumière de la grâce, à répondre à ses exigences, de sorte que, si la nécessité d'entrer dans l'Eglise était reconnue par eux, ils y répondraient, non par un acte nouveau, mais par le mouvement même qui les anime déjà. S'ils refusaient, ce serait alors qu'ils révoqueraient la volonté qui jusque-là les justifiait, et donc il sortiraient de l'état de grâce.

C'est là, tout à fait, notre sentiment.

A. M.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 1ª januarii 1957

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)